

www.univ-corse.fr

Un Loup disait que l'on l'avait volé :

Un Renard, son voisin, d'assez mauvaise vie,

Pour ce prétendu vol par lui fut appelé.

Devant le Singe il fut plaidé,

Non point par Avocats, mais par chaque Partie.

Thémis n'avait point travaillé,

De mémoire de Singe, à fait plus embrouillé.

Le Magistrat suait en son lit de Justice.

Après qu'on eut bien contesté,

Répliqué, crié, tempêté,

Le Juge, instruit de leur malice,

Leur dit : "Je vous connais de longtemps, mes amis,

Et tous deux vous paierez l'amende ;

Car toi, Loup, tu te plains, quoiqu'on ne t'ait rien pris ;

Et toi, Renard, as pris ce que l'on te demande. "

Le juge prétendait qu'à tort et à travers

On ne saurait manquer, condamnant un pervers.

« Le loup plaidant contre le renard par-devant le singe »,
Fables, Livre II, 1668. J. de La Fontaine,



LES STATUTS DE L'ANIMAL

Pluralité de perceptions,
pluralité de régimes

Vendredi
5 octobre 2012
à 9h30

"Tous les animaux sont égaux, mais certains le sont plus que d'autres" G. Orwell



J. J. Grandville, Illustration de la fable de La Fontaine

« Le loup plaidant contre le renard par-devant le singe » 1838

Université de Corse - Campus Mariani
UFR Droit - Amphî Ettore - CORTE

Charte graphique Université de Corse - Evénements



UMR 6240 LISA
"Projet DTDD"



REVUE SEMESTRIELLE
DE DROIT ANIMALIER

Responsable scientifique :

Olivier Clerc

Maître de Conférences

en Droit Public à l'Université de Corse

Contacts:

Agathe Small

Chargée des Evénements

Tél. : +33 (0)4 95 45 06 05

Email : small@univ-corse.fr

Jeanne Laleure

Ingénieur Laboratoire LISA

Tél. : +33 (0)4 20 20 21 64

Email : laleure@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr

Journée d'étude
LES STATUTS DE L'ANIMAL
Pluralité de perceptions, Pluralité de régimes

Vendredi 5 octobre 2012

Université de Corse Pasquale Paoli

UFR Droit, Amphi Etori, Campus Mariani, CORTE

Le colloque a pour ambition de se pencher sur « les statuts de l'animal » dans notre société pour mettre en exergue, à travers l'étude des fondements et de la pluralité des régimes juridiques de l'animal, l'économie des dispositifs de protection, de gestion ou de régulation existants.

L'analyse des régimes juridiques de l'animal renvoie en effet aux perceptions, différentes, que l'homme a de chaque espèce animale et donc à des considérations principalement historiques, philosophiques et éthiques sur leur place dans la société et sur les rapports homme/animal. Il s'agit de considérations qui sont certes préalables mais qui ont une importance déterminante lors de l'élaboration des régimes juridiques de l'animal. Au-delà, les dispositifs juridiques applicables aux animaux prennent également des formes différentes parce qu'ils répondent aux objectifs et aux logiques spécifiques au domaine qui les prévoit.

Le colloque se propose ainsi d'étudier, dans un premier temps, les différentes perceptions de l'animal qui servent de prémisses pour élaborer son statut juridique avant d'envisager, dans un second temps, la pluralité des régimes juridiques de l'animal qui en découlent en droit français.

9h30 Ouverture
Présidence : *M-A. Maupertuis*, Professeur d'Economie, Directrice de l'UMR CNRS 6240 LISA

Introduction : *Olivier Clerc*, Maître de Conférences en Droit Public à l'Université de Corse

LES PERCEPTIONS DE L'ANIMAL : PREMISSES A L'ELABORATION D'UN STATUT JURIDIQUE

Présidence : *Olivier Dubos*, Professeur de Droit Public à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

- Les animaux dans les anciens droits laïcs, canoniques et musulmans, *Jean-Yves Coppolani*, Professeur d'Histoire du Droit à l'Université de Corse et Florence Jean, Maître de Conférences en Histoire du Droit à l'Université de Corse
- Question bête : quel statut pour l'animal en philosophie du droit ? *Philippe Kellerson*, Doctorant, Université Montesquieu-Bordeaux IV

10h15 PAUSE CAFE

- "Les mythes grecs de métamorphose en animal : transgression des règles et régression à l'état de bête", *Olivier Clerc*
- Approche comparative des statuts juridiques de l'animal, *Guillaume Kessler*, Maître de Conférences en Droit Privé à l'Université de Corse

12h BUFFET

14h LA PLURALITE DES REGIMES JURIDIQUES DE L'ANIMAL EN DROIT FRANÇAIS

Présidence : *J.-Y. Coppolani*

- La protection pénale différenciée des animaux « domestiques » et « sauvages », *Marion Lacaze*, Docteur en Droit
- Les animaux, objets de « traditions locales ininterrompues ». L'exemple de la corrida, *Hubert Delzangles*, Professeur de Droit Public à Sciences Po Bordeaux
- Les animaux « sensibles » et l'expérimentation scientifique, *Olivier Dubos*

15h15 PAUSE CAFE

- Les animaux « dangereux » et le droit administratif, *Sébastien Platon*, Professeur de Droit Public à l'Université de La Rochelle
- Les animaux « nuisibles » ou l'homme, mesure de toutes choses, *Claude Saint-Didier*, Maître de Conférences en Droit Privé à l'Université de Corse

Rapport de synthèse : *Jean-Pierre Marguénaud*, Professeur de Droit Public à l'Université de Limoges